

Zeitschrift:	Ethnologica Helvetica
Herausgeber:	Schweizerische Ethnologische Gesellschaft
Band:	13-14 (1989)
Artikel:	La migration mauricienne en Suisse : points de vue typiques et expérience pratique
Autor:	Alber, Jean-Luc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1007655

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La migration mauricienne en Suisse: points de vue typiques et expérience pratique

Introduction

Le paysage social suisse perd progressivement de son uniformité depuis deux décennies. Si l'homogénéité phénotypique domine encore largement les campagnes¹, cette tendance commence à être manifeste en milieu urbain. Malgré une certaine fermeture à l'immigration, on constate donc une évolution notable du peuplement ethnique de la Suisse, dont il est opportun de saisir les différentes modalités². A l'heure où il n'est plus guère utopique de parler de *créolisation du monde* (Hannerz 1983, 1986), il est certain que la Suisse n'échappera ni au métissage biologique ni au brassage culturel, et cela même si le premier Noir remportant la descente à ski du Lauberhorn appartient encore, pour quelque temps, au monde de la fiction.

La présence étrangère dans nos frontières n'est pourtant pas nouvelle et la tradition d'une Suisse terre d'accueil est bien attestée par l'histoire. L'implantation d'Italiens, intégrés pour la plupart dans un monde qu'ils ont largement contribué à modifier, est déjà ancienne, et l'apparition d'une troisième génération d'enfants d'immigrants espagnols a eu pour conséquence immédiate d'effacer la visibilité sociale de ce groupe. Selon cette logique d'intégration par paliers, de nouveaux venus, Turcs, Portugais, ou Yougoslaves, occupent aujourd'hui la même place symbolique et économique que viennent de quitter les premiers cités. Toutefois, les choses ne s'arrêtent pas là. Ce qui change aujourd'hui, c'est l'arrivée moins maîtrisée, plus souterraine mais significative en nombre et en virtualités dynamisantes sur le plan culturel, de *populations minoritaires extra-européennes*. Cet article sera consacré à un aspect particulier de cette nouvelle forme d'altérité.

Il s'agira précisément pour moi de traiter de la présence mauricienne féminine en Suisse comme d'un miroir tendu, susceptible de réfléchir sous un angle pertinent l'image de ceux qui s'y mirent, en découvrant qu'imperceptiblement le pays dans lequel ils vivent est en train de changer. Mon objectif consistera à rendre compte de la *perspective subjective d'une informatrice particulière*, dont

1 La rencontre sur le quai de la gare de Bex ou des Ponts-de-Martel d'un asiatique en uniforme de conscrit, signe par excellence de la citoyenneté helvétique, produit encore indéniablement son effet de surprise.

2 Les travaux d'anthropologie urbaine traitant de la Suisse ne sont pas légion et de nombreuses recherches restent à faire si l'on veut alimenter, par les données ethnographiques, la perception naissante de ce pays comme société multiculturelle.

je tenterai de présenter les pratiques de raisonnement de sens commun et les stratégies adoptées pour faire face à des problèmes relatifs à son monde de vie (*Lebenswelt*) de migrante. A l'occasion, je me détacherai de ce point de vue situé et me livrera à des réflexions plus globales. Mais, pour reprendre une distinction d'Erving Goffman (1974), mon approche visera moins à décrire l'organisation de la société – ici d'origine ou d'accueil que *l'organisation des expériences individuelles* d'un «usager» de la migration. Ce type de perspective théorique implique le recours à une ethnologie interprétative (Schutz 1987; Geertz 1983), apte à rendre compte de la manière dont les hommes et les femmes vivent leur vie de tous les jours dans le double cadre de leurs limites biographiques et de l'univers de signification qui est le leur.

Dans une première partie, je rappellerai les grandes lignes d'un débat, initié par le reportage de deux journalistes de la Télévision Suisse Romande, consacré aux mariages entre Suisses et Mauriciennes, et présenterai les axes de schématisation qui s'en dégagent. Je changerai ensuite radicalement de niveau de compréhension pour suivre pas à pas les raisonnements pratiques d'une jeune mauricienne, interprétant en termes de changement d'identité son impossibilité à réactiver une relation amoureuse, interrompue six années auparavant par son départ en Suisse pour se marier.

L'origine d'une réflexion

Avant de partir travailler dans l'Océan Indien en 1985³, ma connaissance de l'île Maurice se résumait à la lecture de travaux généraux sur les sociétés pluri-ethniques issues du modèle de la plantation, sur la constitution et la structure des langues créoles à base française, l'esclavagisme ou encore le syncrétisme culturel. Je ne connaissais personne de ce pays et la question de la migration mauricienne en Suisse n'avait pas encore retenu mon attention. Toutefois, mon départ coïncidant, à quelques mois près, avec la diffusion à la Télévision Suisse Romande d'un reportage réalisé par les frères Roy⁴ sur les mariages entre les Suisses et les Mauriciennes, je dus subir, en tant que célibataire, un nombre incalculable de plaisanteries d'un humour souvent douteux. Une chose semblait certaine, mes compatriotes donnaient davantage cours à leur imaginaire sexuel qu'ils n'accordaient d'importance à mon projet ethnologique. Combien de fois n'ai-je pas entendu la même phrase prononcée sur le ton satisfait de la certitude en l'inédit: «tu vas nous ramener une Mauricienne».

3 A la suite d'un premier séjour de deux semaines en 1984, j'enseigne l'ethnologie et la socio-linguistique à l'Université de la Réunion depuis octobre 1985. J'ai également dispensé les mêmes cours à l'île Maurice pendant quatre ans, dans le cadre d'une convention de coopération entre les deux îles.

4 Roy J. et J-L.: *Roman(d)s d'amour*. Première diffusion à la Télévision Suisse Romande le 26 janvier 1984, émission «Temps Présent».

Or, l'insistante référence au même reportage m'attendait à chacun de mes nombreux voyages à l'île Maurice⁵. Identifié comme Suisse, je m'entendais, selon les cas, gratifié de réflexions critiques sur les pratiques d'approvisionnement matrimonial de certains de mes compatriotes, convié à fournir l'adresse d'un correspondant recommandable pour une fille, une soeur ou une cousine à la recherche d'un «bon mari» suisse, quand je n'étais pas invité par de toutes nouvelles connaissances à des séances de vidéo ou de photos, au cours desquelles défilaient sous mes yeux une succession de parent(e)s installé(e)s à Orbe, Lausanne ou Porrentruy. Un jour, je dus même décliner une invitation de la Municipalité de Beau-Bassin/Rose Hill à une conférence-débat sur le sujet des mariages entre Suisses et Mauriciennes, jugé scabreux par les organisateurs.

Parenthèse critique

La diffusion du reportage des frères Roy a rendu public un intéressant phénomène de société, en contribuant à exercer parallèlement un effet de cristallisation sur les représentations mutuelles des habitants des deux pays, au point que les relations de couple entre Mauricienne et Suisse qui se sont constituées à partir de cette époque sont presqu'immédiatement associées à un type particulier de mise en contact et de circulation des personnes: le *mariage par correspondance*⁶. A cet égard, on peut d'ores et déjà affirmer que le rôle de l'information écrite et télévisée a fortement contribué à forger une réputation exclusive et à faire peser le soupçon sur les Suisses mariés avec «des femmes de couleur», comme à figer l'image des Mauriciennes établies ou désireuses de s'établir en Suisse. Le risque existe en effet d'induire le public à voir dans tout mariage entre les ressortissants des deux pays un contrat d'intérêt, faute de mieux, un arrangement entre d'un côté jeunesse, docilité naïve, esprit de soumission et pauvreté, et de l'autre côté solitude, échec sentimental, niveau matériel supérieur et goût pour l'exo-érotisme.

Mon but ici n'est naturellement pas de nier l'existence bien attestée sociologiquement de tels types de mariages, mais plutôt de suggérer que les jugements moralisateurs et ethnocentriques qu'implique leur surgénéralisation devrait servir de guide pour la réflexion ethnologique⁷. Or, je viens de le dire,

5 Curieusement interdite de diffusion sur la MBC (Mauritius Broadcasting Corporation), cette émission est en effet connue d'une grande majorité de Mauriciens, captant sans difficulté les programmes de RFO Réunion (Radio France Outre-Mer). La presse locale ne s'est d'ailleurs pas fait faute d'en prolonger les effets en consacrant de nombreux articles à sa diaspora féminine. Par la manière insistante de présenter une vision de la Suisse destinée à démythifier l'image d'un Eldorado susceptible de provoquer l'hémorragie irraisonnée d'une catégorie sociale de ses habitantes, elle s'est voulue essentiellement dissuasive, sans toutefois obtenir vraiment les effets escomptés.

6 A cet égard, le cas des Thaïlandaises comporte des similitudes, même s'il concerne bien plus l'Allemagne que la Suisse et plus la partie alémanique de notre pays.

7 On peut en effet se demander pourquoi les mariages mixtes qui ne correspondent pas à cette typification ne constituerait pas des cas dignes d'intérêt ethnosociologique et pourquoi ils continuent bizarrement à être traités comme des exceptions.

les témoignages journalistiques se contentent pour l'essentiel d'illustrer les risques annoncés sans s'arrêter suffisamment sur les motifs qui animent les individus et sur la manière dont ils interprètent et légitiment leurs décisions. Un premier effort méthodologique consiste donc déjà à remédier à cette façon de procéder et à rendre compte des mécanismes (inter-)subjectifs qui conditionnent le comportement des acteurs. Avant de me livrer à une telle démarche, il est cependant nécessaire de présenter brièvement l'état général de la question.

Synopsis de la situation

En plus du reportage mentionné ci-dessus, certains ethnologues et journalistes ont clairement démontré que la publication de petites annonces matrimoniales, dans les rubriques *Courrier du coeur* de la presse suisse romande, constitue un moyen fréquemment utilisé par les jeunes Mauriciennes désirant quitter leur île⁸. Rappelons cependant que, si cette pratique sociale, orientée vers la recherche d'un conjoint existe de façon signifiante, elle fait partie intégrante d'un engouement pour la correspondance en général, qui ne vise pas uniquement l'établissement de contacts avec la Suisse. Martyne Perrot (1979: 103) décrit l'existence plus ancienne d'un phénomène absolument comparable dirigé vers la France, dont elle situe l'origine en 1972: «On peut affirmer, sans exagérer, qu'une Mauricienne sur deux a été, dès cette époque, séduite par le phénomène "correspondance". Avoir un pen-friend est devenu aussi banal que d'avoir un abonnement à *Teen Ager* (journal mauricien), par exemple, magazine qui précisément, publiait des annonces et que l'on s'échangeait le plus souvent pour en économiser l'achat».

Ceci étant, il y a bien eu, vers le début des années quatre-vingt, une *centration des aspirations à la migration par le mariage vers la Suisse* (Dinan 1985). Dans un article de l'Express (quotidien mauricien) daté du 30 janvier 1984, le Père Souchon, spécialiste de la question et grand artisan-bricoleur des unions interreligieuses, déclarait de façon un peu provocatrice: «Le phénomène du mariage par correspondance s'est considérablement accentué depuis cinq ans (...) Neuf cents des mille filles de l'usine désirent correspondre avec un Suisse. L'objectif est évident, le mariage».

Du point de vue ethnologique, ce constat implique qu'il devrait être possible de mettre en évidence l'existence d'un phénomène de migration groupée qui, comme dans l'ensemble des cas comparables, s'organiseraient en réseaux essentiellement informels. Ce postulat comprend l'idée que c'est essentiellement les liens de parenté, les relations de voisinage, ou plus généralement d'interconnaissance, qui constituent les canaux privilégiés par lesquels circulent

⁸ Le lecteur intéressé par une étude ethnologique centrée sur cette question pourra se référer à un travail de séminaire réalisé par deux étudiantes de l'Université de Fribourg, Camenzind et Gubler, 1985). Je profite de cette occasion pour remercier Barbara Waldis de m'en avoir aimablement signalé l'existence.

l'information, se structurent les projets, se concrétisent et se gèrent les prises de décision. Malheureusement, il ne peut encore s'agir que d'hypothèses théoriques, puisqu'un travail ethnographique à grande échelle, se donnant pour objectif la description détaillée de tous ces mécanismes, reste à faire en ce qui concerne la migration des Mauriciennes en Suisse.

En revanche, le rôle plus identifiable de médiation joué par des intermédiaires professionnels ou semi-professionnels a déjà bien été identifié pour ce cas précis. Les deux formes majeures de cette prise en charge institutionnalisée de l'aspiration au mariage par correspondance sont le recours à des agences matrimoniales spécialisées et l'utilisation d'écrivains publics «experts» en communication amoureuse. Une telle demande de services représente évidemment un marché non négligeable où les abus envers la naïveté des intéressés sont semble-t-il fréquents et ont à plusieurs occasions retenu l'attention de la presse. Mais, là encore, le projet de migration étant une affaire de gestion collective, tout donne à penser que cette fonction médiatrice est souvent assumée, au moins en partie, par des proches qui actualisent des formes de solidarité internes.

Comment les choses se passent-elles du côté suisse? Pas vraiment différemment. Plusieurs journaux mauriciens insèrent dans leurs colonnes des annonces de Suisses (souvent agriculteurs) à la recherche d'une épouse. Si elle entraîne une relation épistolaire cette façon de faire débouche, facultativement étant donné l'éloignement, sur une première période de rencontre probatoire. Dans les cas où cette possibilité de contact direct est compromise par la distance, l'échange de photographies constitue évidemment le moyen de médiation visuelle privilégié entre les partenaires.

La démocratisation du tourisme suisse vers l'île Maurice permet cependant de contourner cette étape préliminaire de correspondance exploratoire. Certains de nos compatriotes choisissent par conséquent de se rendre sur place avec en tête l'idée, plus ou moins clairement formulée, d'établir un lien. Quelques-uns ne viennent pas sans disposer de conseils préalables, d'autres sont pratiquement téléguidés de la Suisse.

Causes de la migration vers la Suisse

Sachant que les Mauriciens, d'une manière globale, se trouvent confrontés dès le début des années soixante à une situation économique et démographique extrêmement préoccupante (Benedict 1965; Dinan 1985), la solution de l'émigration, d'ailleurs fortement encouragée par le gouvernement après l'indépendance en 1968, s'impose pour beaucoup. A cette occasion, l'arrivée d'une majorité hindoue au pouvoir exacerbé le communalisme ambiant et une partie significative des membres des ethnies numériquement minoritaires choisit l'exil⁹. Certains partent par peur de devoir renoncer à leurs avantages socio-

9 Le 12 mars 1968, l'île Maurice accède à l'indépendance politique après une longue histoire coloniale. Déserte, visitée au XVe siècle par les navigateurs arabes qui ne s'y installent pas,

économiques, d'autres pour réagir à une situation socio-professionnelle bloquée du fait de leur appartenance à un groupe minoré. Mais par delà les frontières ethniques, c'est toute la population défavorisée qui est touchée par le chômage dû à l'emprise d'une économie presqu'exclusivement consacrée à la monoculture sucrière et contrôlée par une oligarchie de famille d'origine européenne (Durand et Durand 1978). En réponse à la saturation du secteur de l'emploi et aux insuffisances de la formation technique et professionnelle, deux destinations préférentielles s'imposent: l'Angleterre et la France, les deux puissances colonisatrices qui ont marqué de manière indélébile le monde mauricien et qui continuent à y exercer une influence considérable. Cette conjoncture devenant rapidement moins favorable, de nombreuses personnes désireuses de partir se mettent à envisager des solutions d'émigration alternatives.

La création en 1970 d'une zone franche, principalement consacrée à l'industrie textile et permettant aux entreprises étrangères de s'installer dans l'île sans payer d'impôts, n'est pas un succès immédiat. Il faudra attendre la relance de 1982, sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale, pour que l'industrie décolle vraiment, grâce à la reprise de l'économie mondiale. Il s'instaure désormais une situation de plein emploi qui accélère corrélativement le processus d'émancipation féminine, puisque quatre employés sur cinq sont des femmes, en majorité des «petites mains» du secteur textile, dont les salaires restent dérisoirement bas malgré la relative prospérité de l'économie mauricienne.

A la même époque, l'ouverture de l'île Maurice au marché touristique de moyen standing se solde rapidement par l'établissement de liens privilégiés avec la Suisse et par un afflux cyclique de vacanciers helvétiques¹⁰. Il n'est pas difficile d'imaginer à quel point cette situation d'occupation quasi permanente

redécouverte par le Portugais Pero Mascarenhas en 1510, elle est occupée pour la première fois de façon très superficielle par les Hollandais à partir de 1638. Ils y importent la canne à sucre de Java et lui laissent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle appartient ensuite à la France entre 1715 et 1810 puis à l'Angleterre de 1810 à 1968, avant d'être rattachée au Commonwealth. Malgré la petitesse du territoire (1850 km²), la texture de la société mauricienne est d'une rare complexité ethno-culturelle qui s'explique par l'histoire d'un peuplement marqué par la colonisation européenne, la traite d'esclaves africains, l'apport massif d'engagés indiens et, vers le début du siècle, une faible mais significative immigration chinoise. Le dernier recensement de 1983 ne mentionne pas moins de 22 langues parlées actuellement, même si chacun sait que beaucoup ne sont plus maîtrisées que par une extrême minorité d'individus. En fait, le créole constitue la lingua franca à côté de l'anglais resté langue officielle et du français qui conserve une place prédominante, notamment dans l'information et dans la vie sociale. Le même recensement dénombre 87 religions sur une population totale d'environ 1 million d'habitants (soit 140'000 de plus en dix ans). La population désormais stable est pour 52% d'origine indienne et hindoue et pour 16% d'origine indienne et de confession musulmane, à quoi s'ajoutent environ trente mille Chinois, en majorité catholiques. Le reste compose «la population générale» en quasi-totalité chrétienne qui comprend les Noirs, les Blancs (à peine dix mille) et surtout les métis créoles.

10 En 1988, l'île Maurice a accueilli 245'000 visiteurs, alors que l'objectif visé pour la fin du siècle est de 300'000. En essor rapide, le tourisme représente actuellement la troisième ressource du pays.

du territoire mauricien contribue à tisser des liens interpersonnels et à faire exister, de part et d'autre, des images mythifiées. Le style de vie de touristes, qui grâce à leur devise forte ont accès aux signes extérieurs de la richesse, mobilise ainsi les aspirations d'une catégorie de jeunes femmes, qui voient dans une rencontre providentielle la possibilité d'une ascension sociale. Cet impact est d'autant plus fort que, dans cette période de rapide pénétration des valeurs de la modernité, le maintien de facteurs intra-sociétaux liés à la tradition prédisposent favorablement, par contraste, la partie féminine de la population mauricienne à l'idée de la vie occidentale. Chez les hindoues et les musulmanes par exemple, la tentation existe d'échapper à des structures familiales encore fortement soumises au modèle patriarcal et à la domination masculine. De même, le rôle encore actif des barrières ethniques et castiques dans la constitution et l'imposition des choix matrimoniaux, comme l'omniprésence du contrôle social renforcée par l'impression persistante de l'enfermement insulaire, provoquent une survalorisation de l'ailleurs dont bénéficient, sans qu'ils le veulent, ceux qui en sont issus. Le jeu complexe de la séduction et de l'attraction interculturelle faisant le reste, les conditions de multiples projets individuels d'intérêts respectifs sont réunies.

Leila¹¹

Leila est *marathi*, *Bombay* comme sont désignés les membres de son groupe depuis leur arrivée à l'île Maurice au 19e siècle. Ses ancêtres ont quitté le sous-continent indien pour s'engager comme «laboureurs¹²» dans les plantations de canne à sucre, où ils ont remplacé, après l'abolition de l'esclavage, les Africains émancipés et les affranchis. En tant que *Marathi*, elle appartient à une ethnie minoritaire de la communauté démographiquement et politiquement majoritaire: les Hindous. Dans une société encore largement dominée par le verrouillage ethnique, ce critère d'appartenance influencera, on le verra, ses possibilités de choix matrimoniaux. Soeur de trois frères plus âgés et de trois frères plus jeunes, son père est ouvrier agricole et sa mère ne travaille pas. Elle quitte le *Bhudjoharry College* à quatorze ans. Elle s'embauche comme beaucoup de jeunes filles de son âge dans une des nombreuses usines de textile installées en zone franche: la *Floréal Knitwear*, qui, assez exceptionnellement, n'appartient pas à des Sino- mais à des Franco-Mauriciens. Travaillant aux machines neuf heures par jour, six, parfois sept jours par semaine, son salaire, malgré les heures supplémentaires, reste minime. Son rôle de fille exige en

11 Afin de préserver l'anonymat des personnes et de brouiller les pistes, tous les prénoms et noms de lieu ont été modifiés en prenant néanmoins soin, pour garantir la vraisemblance des choix opérés, de conserver un type d'agglomération similaire par la région et par la taille et de sélectionner des prénoms de même souche.

12 Ce mot, encore en usage aujourd'hui à l'île Maurice pour désigner les Indiens qui travaillent la terre dans les plantations sucrières, est en fait une déformation de leur dénomination anglaise *indentured labourers* (travailleurs sous contrat) qui renvoie elle-même à la période du *coolie trade*.

plus qu'elle se lève chaque matin entre quatre et cinq heures pour avoir le temps d'exécuter toutes les tâches domestiques, avant de partir vers six heures trente, et de commencer son travail à sept heures. Malgré ces conditions de vie difficiles, Leila parle de cette période en termes assez positifs. L'usine est symboliquement présentée comme un monde en rupture, doté d'occasions sociales d'explorer des relations extra-familiales: «*A Maurice les filles hindoues qui ne travaillent pas restent toute la journée à la maison; par contre, à l'usine, j'avais la possibilité de connaître des gens et de sourire au(x) garçon(s) qui me plaisai(en)t*¹³».

Les moments transitoires semblent constituer des temps forts autour desquels s'articulent subjectivement ses journées: la demi-heure du matin parcourue à pied jusqu'à l'usine, les pauses de dix et quinze heures, le break de trente minutes à midi, la sortie de 17h. A l'entendre, cette construction discontinue de la temporalité lui fournira les espaces de stimulation imaginaire privilégiés qui influenceront sa décision de quitter son pays. «*C'est toujours à ces moments-là qu'on parlait de partir avec mes copines. On comparait les lettres de nos correspondants. On était souvent déçues mais parfois ça nous faisait rêver. Je crois, que c'est toutes ces discussions qui m'ont poussée à chercher un étranger, en pensant que ce serait mieux ailleurs*».

Tout se passe comme si Leila avait estimé, par cette décision, se donner les moyens d'échapper à une trajectoire sociale inscrite inéluctablement dans son destin individuel, pour construire sa vie sur l'impression produite par son expérimentation des moments transitoires: «*Bien sûr, j'aime bien ma famille mais tu sais, c'est pas vraiment drôle d'être une fille hindoue, il suffit qu'un type te voie dans la rue ou à un mariage pour qu'il vienne un samedi ou dimanche chez toi bien habillé avec ses parents dans une belle voiture pour demander ta main. Toi, t'as juste le temps de courir dans ta chambre pour te faire belle. Tu t'habilles bien en vitesse, tu sors tes bijoux. Si tu le fais pas, t'es pas une bonne fille. Après tu sers le thé à tout le monde pendant que les parents discutent entre eux et que le garçon te regarde sans arrêt (...) Si tu savais le nombre de garçons que j'ai refusé comme ça! Mais je n'acceptais pas que mes parents décident pour moi. Alors, c'était tout le temps le drame*

Leila ne veut pas entendre parler de mariage arrangé. Ce qui lui plaît, dans l'idée de l'amour, c'est une impression plus diffuse, moins exprimable, entièrement liée au jeu de la séduction romantique, et associée de manière récurrente à la trame et au modèle de la galanterie des films indiens qui inondent les vidéothèques et les programmes de la télévision mauricienne. «*Quand tu marches dans la rue t'as toujours des garçons qui te regardent, qui te disent que t'es belle, que tu leur plais. Ceux qui disent des choses vulgaires, tu ne les écoutes pas; mais ils sont comme ça quand ils sont ensemble. Quand ils sont seuls, ils sont timides, ils te regardent seulement. C'est ça que j'aimais bien quand*

13 Les citations qui suivent sont extraites d'une série d'entretiens enregistrés que j'ai eus séparément avec Leila et Lutchmee en été 1988. C'est par l'intermédiaire de Claudette, une autre jeune femme mauricienne dont il sera brièvement question plus loin, que j'ai d'abord fait la connaissance de Leila en 1987, puis celle de Lutchmee, un an plus tard.

j'allais à l'usine avec mes copines. On marchait et je me sentais belle comme une actrice de film indien pendant ces moments. J'avais envie que ça dure toujours. C'est ce que j'ai ressenti quand j'ai rencontré Lutchmee et qu'il m'a demandé de sortir avec lui».

Leila a dix-neuf ans. En dépit de sa résistance aux propositions de mariage agréées par sa famille, elle reste profondément attachée à une conception endogamique et raisonnable de ses relations avec les hommes. «*Je voulais rencontrer et épouser un garçon hindou comme moi. Avec les autres y'a trop de problèmes avec la famille, la religion, l'éducation des enfants, etc. Pendant que tu jeûnes, lui il mange. Tu vas au Temple pendant qu'il est à l'Eglise ou à la Mosquée. Enfin, à l'époque je pensais tout ça! Et puis, je crois pas que j'aurais pu aimer un garçon pas de ma race. Surtout pas un Musulman! Et les Créoles ne me plaisent pas du tout physiquement*». La seule exception à cette règle est une attirance déclarée pour les étrangers qu'elle partage avec ses confidentes. «*Les touristes je les trouvais beaux, surtout les blonds aux yeux bleus. On les voyait le dimanche quand on allait à Pereybere (plage du Nord de l'île). On se moquait d'eux avec mes copines quand ils avaient des coups de soleil. Nous on se baignait pas et on restait habillées à l'ombre sous les arbres (...) D'ailleurs je sais pas du tout nager et je me trouve déjà assez noire comme ça (...) Pereybere, c'est la plage des Chinois et des touristes (...) On est allé une ou deux fois dans le Sud avec toute ma famille à Blue Bay pour pique-niquer. Mais je ne mettais pas de maillot: pour me tremper je restais habillée*».

Il y a un peu plus de quatre ans que Leila travaille en usine lorsque Lutchmee, qui hésite depuis quelques temps déjà, se décide à lui adresser la parole.

Lutchmee

Dans les ateliers règne une division sexuelle de l'espace et des tâches. Les ouvrières sont affectées aux machines alors que les hommes exercent, habituellement, un travail de *supervisor*. Pendant les *breaks*, les regroupements en petites unités d'interaction reproduisent pour l'essentiel ce principe de clivage, mais permettent l'observation à distance, qui sera à l'origine du repérage et des premières tentatives de rapprochement de Lutchmee. C'est en sortant de la cantine qu'il remarquera pour la première fois cette chevelure abondante et cette démarche gracieuse.

Lutchmee a deux ans de plus que Leila. Comme elle, il appartient à la communauté hindoue, ce qu'il identifiera sans difficultés, au premier coup d'œil, et qui constituera même à ce qu'il dit un des motifs de la focalisation de son intérêt. «*En la voyant je me suis dit que c'était une femme pour moi. Elle avait juste le physique qui me plaît avec ses longs cheveux, comme les actrices dans les films indiens. Elle était peut-être juste un peu trop maigre, comme les filles de cet âge. Et puis, elle était timide et pas comme les Créoles qui sont plus faciles, mais si on sort avec elles c'est juste pour s'amuser*». Pendant plusieurs mois, il s'arrange pour se trouver sur son passage, récolter des informations

la concernant et, progressivement, élaborer des tentatives destinées à éveiller son attention. «*Au début quand je lui parlais elle ne me répondait pas, elle me disait seulement de ne pas marcher à côté d'elle devant tout le monde pour ne pas être cataloguée (...) Pour finir elle a accepté de me parler et de me voir*».

D'abord provoquées par Lutchmee, puis concertées, les rencontres deviennent quotidiennes, mais la difficulté majeure consiste à trouver des moments et des lieux d'intimité. «*Chez moi et chez elle c'était complètement impossible. Ici, ça se fait pas d'inviter une fille chez toi. Et puis, y'a toujours quelqu'un. Même quand il n'y a ni les parents ni les frères et soeurs, les voisins peuvent arriver n'importe quand. Et si ma famille part à un mariage par exemple, je dois aussi y aller. Pourquoi je resterais seul chez moi? Pour les touristes c'est plus facile, ils reçoivent les filles dans leur campement. Elles (les filles), elles disent qu'elles vont à la plage avec des cousines et elles s'arrangent entre elles, mais chez les Hindous y'a presque toujours des garçons pour surveiller, alors il faut être copain avec eux*».

A force de combines, et grâce justement à la complicité d'une cousine, ils finiront par se voir de temps à autre le dimanche après-midi au jardin botanique de Curepipe. «*C'est un endroit où se retrouvent les amoureux et ils font tout ce qu'ils veulent*». Affirmation largement exagérée dans un pays où même le rôle de soupape d'une catégorie d'hôtels ordinairement tenus par des chinois, réputés plus discrets dans la gestion des interstices, ne contredit en rien le contrôle serré que la société exerce sur l'organisation sexuelle de ses membres. Les occasions et les lieux de rencontre sont rares, et les risques de sanctions ou de réprimandes ont encore pour effet de dissuader les moins intrépides d'afficher ouvertement des relations découragées socialement. Chez les Hindous et les Musulmans, les futurs époux sont souvent les premiers à exiger la virginité au mariage et à estimer la valeur d'une fille en fonction du degré de résistance dont elle a fait preuve à leur égard.

Compte tenu de l'exiguïté de l'espace social mauricien, il va donc de soi que la marge de manœuvre demeure restreinte, dans la mesure où les enjeux sont clairement liés à une logique de l'inclusion/exclusion. Ceci étant, on peut faire l'hypothèse qu'à l'île Maurice, comme dans toutes les sociétés pluriethniques confrontées au métissage, la gestion du sexuel est moins une affaire de maturité biologique individuelle que de reproduction et de maintien des segmentations entre groupes et à l'intérieur des groupes. C'est ce que découvrira Lutchmee, quand sa demande en mariage se heurtera au refus des parents de Leila. Car, s'il est bien hindou comme elle, il n'est pas *marathi* mais *hindu* donc membre de l'ethnie majoritaire¹⁴. Mais surtout, il appartient à une caste réputée inférieure, handicap que ne saurait compenser une situation économique ni enviable ni prometteuse.

14 Je dois d'ailleurs admettre que cette première explication de Leila m'étonne, étant entendu que les mariages entre ces deux groupes, originaires du Nord de l'Inde, ne posent en principe pas vraiment de problèmes à Maurice. L'argument ayant néanmoins été confirmé dans notre discussion, il fallait en faire mention.

La rencontre de Gilles

Comme tant d'autres filles, Leila avait bien quelques correspondants avec lesquels elle «négociait» les conditions de son départ, mais l'envie insistant de partir ne diminuait en rien son scepticisme relatif au succès de cette méthode pour découvrir un partenaire digne d'intérêt. *«C'était pas vraiment sérieux. Je considérais plutôt ça comme un jeu ou une distraction (...) c'est aussi une façon de voyager à travers le monde quand on n'a pas d'argent. Mais c'était tout de même mon désir de partir qui me faisait continuer à écrire. Pendant une période, j'avais huit correspondants mais pas seulement en Suisse, aussi aux Etats-Unis et en France. Un Américain est venu en vacances à l'île Maurice. On s'est rencontré quelques fois, mais ça n'a pas du tout marché entre nous, on n'avait jamais le même avis sur rien et il avait déjà été marié deux fois.»*

Finalement, les choses se passèrent quelque peu différemment: *«Un jour, une amie qui avait rencontré un touriste m'a demandé de l'accompagner à son rendez-vous. Tu sais les filles ne vont jamais seules à un rendez-vous. Alors je suis allée avec elle, c'était un dimanche à Pereybere. C'est comme ça que j'ai fait la connaissance de Gilles. On a parlé les deux pendant tout l'après-midi. Il avait complètement oublié ma copine (...) C'était pas un vieux comme ils disent dans les journaux. Il avait trente-quatre ans (...) On s'est revu plusieurs fois. Je le trouvais gentil et pas mal physiquement, mais je ne l'aimais pas. D'ailleurs je crois que je ne l'ai jamais aimé, mais il me proposait de partir. Il me disait toujours que j'étais belle, que je lui plaisais, que ses copains en Suisse seraient tous jaloux de lui. Après, il m'a écrit et je lui ai répondu. Il a beaucoup insisté pour que je vienne en Suisse. Tu sais, je ne pouvais plus me voir à Maurice. Et je savais que c'était fichu avec Lutchmee (...) Mes parents ne voulaient pas du tout que je parte, mais comme j'avais vingt et un ans, je ne les ai pas écoutés».*

Le départ

Une vingtaine¹⁵ de membres de sa famille, sa meilleure amie et deux voisines accompagnèrent Leila à l'aéroport de Plaisance. Elle était la toute première de ce petit groupe à quitter l'île. Durant le trajet en bus elle écouta d'une oreille distraite les dernières recommandations de sa mère. Sa tête était ailleurs. Les objets qu'elle emportait tenaient dans deux valises. Une vieille que lui avait donnée une voisine dont le mari avait cessé de travailler au Malawi, une neuve, en skaï noir, qu'elle avait achetée une semaine plus tôt et dans laquelle sa mère avait ajouté, le matin même, un album de photos de famille, un sari neuf et un pull en laine. Gilles lui avait conseillé de ne pas s'encombrer de trop de vêtements qui, de toute façon, seraient inadaptés à la température et aux canons esthétiques de la Suisse. En sortant du bus, elle contrôla pour

15 En adoptant le style narratif, je me limite dans cette partie à restituer, aussi fidèlement que possible, le contenu d'une discussion enregistrée.

la énième fois le contenu de son sac à main. Le visa de tourisme et le billet d'avion que lui avait envoyés Gilles étaient bien là.

Quand l'avion décolla enfin, elle respira. Elle avait détesté les formalités douanières et les sous-entendus d'un préposé à l'émigration. Après le repas, elle s'endormit facilement. A son arrivée à Genève, elle n'eut pas à se préoccuper des instructions que Gilles lui avait envoyées dans sa toute dernière lettre. Un jeune Arabe, qu'elle avait rencontré à la consigne des bagages, s'occupa de tout. Il l'amena en taxi à la Gare de Cornavin, lui acheta un billet de train, et lui donna cinquante francs avec son adresse en la quittant sur le quai. «*Je pense encore souvent aujourd'hui au rire qu'il a eu en voyant les mille roupies que je voulais changer.*» Les couleurs du paysage d'octobre ressemblaient bien au photos que Gilles lui avait envoyées. Il faisait plutôt chaud. Gilles l'attendait comme prévu sur le quai de la gare de Sierre. Tout cela semblait un peu irréel mais rien ne l'étonnait vraiment. «*Je me sentais comme dans un rêve. Mais j'avais l'impression d'avoir déjà vécu tout ce que je vivais.*» Il habitait en dehors de Sierre dans un petit immeuble locatif. «*Quand j'ai vu son appartement, je l'ai trouvé très moche et je me suis dit que j'allais tout changer. J'étais tellement fatiguée par le voyage que j'ai dormi au moins jusqu'à sept heures du soir. Après on est sorti manger dans un restaurant du quartier. Le lendemain on est allé en ville m'acheter des nouveaux vêtements.*»

La relation

Le mariage a lieu à peine trois semaines plus tard à la Mairie, en présence de la mère de Gilles et d'un couple de ses copains qui officient comme témoins. «*J'avais évidemment renoncé à l'idée d'une cérémonie hindoue, je rêvais seulement d'une grande fête avec un mariage à l'Eglise et beaucoup de gens. Mais j'étais venue en Suisse pour me marier et je voulais tout faire pour rester.*»

La situation ne met pas longtemps à se détériorer dans les semaines qui suivent. Gilles ne travaille plus comme agent commercial depuis plus d'un an et ne touche que de maigres allocations de chômage. «*Tu sais c'était horrible, il restait enfermé toute la journée à regarder la télé, ou bien il dormait. Mais il était gentil et j'avais pitié de lui¹⁶.*» Il lui apprend très peu de temps plus tard qu'il lui a trouvé un travail de baby-sitter chez son dentiste. Ce dernier, très satisfait de son travail, la recommandera d'ailleurs à une de ses amies, qui l'embauchera après son divorce comme aide de crèche à Lausanne, métier qu'elle exerce toujours, dans la même institution, à l'heure où j'écris cet article.

Leila est bien consciente de mener une vie recluse et étriquée qui ne correspond en rien à ce qu'elle espérait en partant. Gilles, englué dans sa morosité, fait preuve d'un manque total d'initiative et l'argent leur manque au point que Leila doit renoncer à en envoyer à sa famille. En plus, il faut faire

16 Il est intéressant de noter que le connecteur argumentatif «mais» oppose, dans les deux derniers extraits cités, un énoncé à valeur illocutoire de déception/renoncement à un énoncé exprimant une résolution.

face à l'ethnocentrisme de la belle-mère. «*On voyait toujours ses mêmes copains au même bar du quartier et sa mère qui me disait sans arrêt que je m'occupais mal de son fils, que je m'habillais pas comme on doit s'habiller en Suisse*¹⁷, que je ne savais pas faire la cuisine comme en Suisse et que j'attirais trop les autres hommes.»

Un jour en fin d'après-midi, Leila rentre chez elle et découvre deux policiers en train de fouiller son appartement en présence de son mari. «*Avant mon mariage j'ai dû rencontrer un Monsieur avocat qui m'a dit qu'il était le tuteur de Gilles et que je devais faire attention. Mais je venais d'arriver et je ne comprenais pas bien tous les mots qu'il utilisait. Je ne savais même pas ce que cela voulait dire "tuteur".*»

En fait, Gilles est accusé d'une série de délits tels que vol à l'étalage, non-paiement de traites, fausses signatures, etc., avec le motif aggravant de récidive. A la suite de sa condamnation par le tribunal, Leila demande et obtient le divorce, à peine un an après leur mariage. Reconnue immature à son arrivée en Suisse, elle garde le bénéfice de la nationalité helvétique et doit s'acquitter d'une somme d'environ 3000 francs de frais de justice.

Après le divorce

Selon une logique des perspectives réciproques (Schutz 1987), la citoyenneté apparaît comme un bien transmissible dont la possession est supposée ouvrir l'accès à un ensemble de ressources disponibles, désirables et convoitées. Les démarches interindividuelles visant à transférer ce bien par le mariage prennent ce faisant la forme plus ou moins visible de transactions qui concernent tant le domaine juridique et économique que socio-symbolique ou affectif. En deçà du cadre strictement légal, chaque cas se négocie donc selon les circonstances singulières d'un échange, qui se construit dans la quotidienneté des partenaires. En ce qui concerne Leila et Gilles, le bilan sentimental et matériel de leur relation matrimoniale se solde par un échec. La transaction s'arrête à son expression la plus simple: le droit pour Leila d'affirmer une nouvelle nationalité, dont elle peut continuer à tirer parti et dont elle doit assumer jour après jour les effets dans sa vie quotidienne. Mais dans un premier temps, l'épreuve qu'elle subit la place devant un choix dont l'issue est constitutive de son existence future. Or, les choses sont jouées d'avance car elle sait que la solution d'un retour à l'île Maurice n'est pas envisageable. Tenter de se faire réintégrer dans le milieu qu'elle a abandonné par une sorte de coup de force contre sa famille nécessiterait une véritable amnésie de son parcours identitaire en voie d'accomplissement.

17 Une amie mauricienne de Leila me disait que c'est justement la petite robe en soie typiquement mauricienne qu'elle portait un jour dans la rue qui avait attiré son attention sur elle.

La vision selon laquelle il existe un point de non-retour dans le processus de migration n'est pas propre à Leila¹⁸. D'une façon générale, tout semble en effet indiquer que le départ à l'étranger condamne ceux qui s'en vont à réussir leur transplantation. L'image de l'insertion réussie dans la société d'accueil se présente comme l'issue la plus favorable, seule pleinement justificatrice du choix opéré et dispensatrice de prestige, ou au moins de reconnaissance, de la part de ceux qui sont restés. En revanche, tout retour consécutif à un échec a le poids d'une véritable perte de ce statut virtuel. C'est donc en bonne partie pour éviter d'avoir à subir un traumatisme personnel, causé par le jugement de son groupe de référence et les brimades de certains de ses proches, que Leila décide de rester en Suisse. «*Quand tu quittes l'île Maurice après t'être promenée devant tout le monde au bras d'un étranger et avoir tenu tête à ta famille, tu sais que si tu reviens les gens s'en souviennent et s'arrangent pour te le faire payer. Surtout les hommes qui pensent qu'avant tu faisais la fière et que maintenant que t'es devenue libérée comme les Européennes, t'es juste bonne pour coucher avec eux. Mais je crois qu'y'en a pas un qui te proposerait encore le mariage. En plus, je savais que mes parents et mes frères m'auraient fait la vie dure.*»

Si on peut faire l'hypothèse qu'ordinairement, pour une jeune fille appartenant aux couches populaires de l'île Maurice, le mariage avec un blanc européen est vécu comme une situation d'hypergamie, le retour à la suite d'un divorce peut en revanche avoir des conséquences sociales extrêmement douloureuses. Souillée, celle qui revient n'a plus guère qu'à accepter la place qu'on veut bien encore lui offrir. Elle qui n'est plus guère susceptible de faire partie d'une stratégie d'alliance matrimoniale devra sans doute se contenter de rentrer dans le rang ou de tenter sa chance avec de nouveaux étrangers, car dans ce cas prévalent d'autres systèmes de pertinence. Une certaine forme d'expérimentation préalable du mariage mixte et du style de vie européen peut ce faisant constituer une ressource tant subjective qu'objective. «*Tu sais, à Maurice on pardonne difficilement aux filles qui ont essayé de tirer leur épingle du jeu. Et puis comment j'aurais pu supporter après plus d'une année passée en Suisse; je m'étais déjà habituée à vivre autrement. Evidemment j'ai encore souvent aujourd'hui la nostalgie de mon pays, mais quand j'y retourne en vacances, même si je suis toujours choquée de voir comment les choses changent très vite, je sais que je ne pourrais plus y revivre, surtout comme une Hindoue.*»

A cette époque, Leila est encore incapable de tirer toutes les implications de ce constat. Commence alors une période de restructuration où pour la toute première fois livrée à elle-même, elle doit complètement organiser son existence. Elle déménage en ville de Lausanne et est embauchée comme aide de crèche. L'extrême dépendance de Gilles envers elle l'avait déjà forcée à entrer dans l'univers culturel helvétique, mais cette première phase d'appropriation s'était pour l'essentiel résumée à un ensemble de situations répétitives,

18 Cette affirmation est évidemment à nuancer, dans la mesure où tous les facteurs psychosociologiques qui ont influencé la décision et/ou l'obligation de partir doivent être pris en compte, pour chaque étude de cas. Et cela même si le mythe du retour constitue presque systématiquement un thème récurrent dans le discours des migrants.

principalement en vase clos. C'est, selon elle, en puisant dans le stock de connaissances sédimentées de son passé mauricien qu'elle pourra faire face à cette nouvelle situation. «*Je me suis dit: "ce qu'on m'a inculqué à Maurice, je le garde" et c'est grâce à cela que j'ai pu me débrouiller, les premiers temps, toujours en comparant avec ce que je voyais.*»¹⁹. Ces ressources cognitives disponibles constitueront le *pattern* de base qui réglera ses multiples interactions avec les autres et organisera l'expérimentation du monde qu'elle découvre en changeant progressivement d'identité.

L'expérience de l'altérité

«*Le premier jour que je me promenais seule à Lausanne et que j'attendais aux feux pour traverser la grande route en sortant de la Poste en ville, y'a deux vieux qui m'ont arrêtée et qui m'ont demandé: "vous êtes nouvelle à Lausanne?" Je me suis dit: "mais dans quel endroit je suis tombée". Le nombre de fois qu'on m'a demandé d'où je venais, ce que je faisais ici, si j'étais brésilienne ou strip-teaseuse. Parfois, ça m'agaçait tellement d'être prise pour une bête curieuse que je ne répondais même plus aux hommes qui m'abordaient dans la rue et j'les regardais d'un air méchant. Si je veux, je peux avoir l'air très méchante, tu sais. D'autres jours où j'étais de bonne humeur, je leur disais en souriant et en m'éloignant très vite: "je suis brésilienne ou thaïlandaise, ciao, ciao" (...) En Suisse les filles exotiques sont toujours prises pour des filles faciles. Les mecs ils s'en fichent de savoir d'où on vient, ils nous demandent ça juste pour engager la conversation; pour eux toutes les filles noires sont pareilles.*»

Unité de participation incomplète, comme le dit Erving Goffman (1973), les femmes des sociétés occidentales font souvent l'expérience qu'il leur est difficile d'arpenter les espaces publics, de prendre une consommation à la terrasse d'un café ou de lire à la plage sans risquer immédiatement de voir leur sphère personnelle menacée par l'intrusion d'un inconnu. A entendre Leila, en Suisse, le degré d'exposition semble proportionnel à la couleur de la peau. Issue d'une société où l'enveloppe corporelle signifiait essentiellement une position socio-symbolique dans la stratification sociale, elle comprend rapidement qu'elle appartient maintenant à un univers culturel où la subtilité de telles distinctions d'épidermes n'a plus cours. «*Quand je suis arrivée, j'étais choquée, je trouvais tous les gens pareils, ils étaient tous blancs. Alors je me suis dit que c'était normal qu'ils pensent la même chose de nous.*» Toutefois, si cette typification binaire se fonde pour l'essentiel sur le critère d'apparence extérieure, son domaine d'application déborde cette stricte matérialité. En position d'extériorité dans la société qui l'accueille, Leila va «reformater» son ancien système de pertinence par une opposition globale entre natifs et étrangers, opposition qui elle-même se double d'une séparation entre hommes

19 Dans cette affirmation, on voit à quel point la force de Leila, malgré son détachement du modèle culturel indo-mauricien et son attitude intégrative face à la société d'accueil, vient peut-être de ce que néanmoins elle n'a jamais rejeté sa culture d'origine.

et femmes. Ce faisant, elle se sentira souvent des accointances avec celles qui partagent comme elle la place d'*outsider*, préférant en revanche la position mieux installée des hommes de la société d'accueil. «*Mes copines étaient presque toutes des étrangères: Italiennes, Siciliennes, Marocaines et bien sûr quelques Mauriciennes. Leur communauté n'avait aucune importance, mais je ne les recherchais pas plus que les autres. Celles qui ne parlaient que de Maurice, je les évitais plutôt (...) Par contre les hommes étrangers, je ne sais pas pourquoi, ils ne m'ont jamais attirée.*»

Cette classification ne concerne pas uniquement les relations à forte implication réciproque. Elle s'applique avant tout aux situations d'anonymat où le niveau de repérage et de signalisation d'appartenance commune, dans un monde largement dominé par l'uniformité de l'apparence, reste manifestement la couleur de l'épiderme. «*Tu sais, c'est comme les motards qui se rencontrent, il existe ce qu'on pourrait appeler une solidarité black. Quand on se voit dans la rue, on se regarde tout de suite et on se fait des sourires ou des petits signes. Y'a juste les types qui sont collants ou agressifs. Parce qu'ils ont la même couleur de peau que toi, ils ont l'impression qu'ils ont des droits sur toi.*»

Selon Leila, chez les hommes suisses, la même attitude de neutralisation des marqueurs distinctifs, au profit d'une opposition schématique «filles d'ici» vs «filles d'ailleurs», conduit moins à des comportements de propriété que de conquête sexuelle prudente, quand il ne s'agit pas simplement de regards furtifs en coulisse. «*Ce qui plaisait aux hommes, c'est que j'étais une fille des îles. Ca les faisait phantasmer. Les îles, ils y sont même jamais allés, ou bien pour rester toute la journée sur la plage! Mais souvent ici les types sont complètement constipés ou hypocrites. Ils te regardent du coin de l'oeil ou alors ils te font la bise, te donnent des rendez-vous et dès qu'ils sont avec leur femme, ils ne te connaissent plus.*» Certains font en revanche preuve d'un type d'insistance plus directe et plus appuyée qu'ils ne le manifesteraient pour une de leurs compatriotes. «*Des fois on se demande pour qui ils nous prennent. S'ils savaient comment les filles hindoues sont élevées, ils comprendraient que ce qui nous intéresse ce n'est surtout pas les aventures.*»

Le plus difficile consiste en fait à refouler les avances des copains de son ancien mari. Mais Leila refuse par principe de sombrer dans ce qu'elle considère comme des liaisons à caractère fondamentalement sexuel. Et si l'habile persistance et les promesses d'autres hommes la font céder quelquefois, sa détermination à ne pas accepter de jouer longtemps les doublures auprès d'hommes mariés, la pousse à écourter les relations sans lendemain.

La stabilisation

En fait, deux modes d'adaptation semblent avoir prédominé durant cette période: 1) l'alliance transversale sur le modèle de la communauté de destin avec une femme du pays d'origine et la constitution d'un réseau plus étendu par ramification de cette dyade; 2) la recherche de protection sur le modèle de l'adoption fictive et de la relation d'aide par des membres de la société

d'accueil. Entre temps, Leila a fait la connaissance de Claudette, une Créole mauricienne, plus âgée de deux ans, de religion catholique, qui comme elle vient de se séparer de son mari suisse avec lequel elle vivait depuis huit ans. Elles décident de prendre un appartement ensemble le jour même de leur première rencontre. «*Ça nous a fait du bien de parler de notre chagrin en créole.*» Cette cohabitation durera jusqu'au printemps 1989.

Rapidement les deux jeunes femmes installent leur vie dans un microcosme protecteur. Elles entretiennent une relation de voisinage privilégiée avec un couple de sexagénaires sans enfants, dont le mari est retraité des Chemins de Fer Fédéraux. L'intensité affective de la relation, qui se traduit par la dénomination «nos parents suisses», comprend en outre une importante dimension instrumentale, sous la forme d'une multitude d'échanges de petits services, notamment de caractère administratif. De part et d'autre, les visites amicales sont quasiment quotidiennes; les repas et les sorties en commun fréquentes.

Sous l'influence de Claudette, qui consacre beaucoup d'efforts à réactiver ses relations avec des compatriotes exilées dont elle a gardé la trace, ou à tisser de nouveaux liens de même nature, la densité du réseau dans lequel les deux jeunes filles évoluent s'accroît rapidement. La propre mère et deux soeurs de Claudette ont du reste épousé des Suisses et vivent dans des villes voisines. Elles participent par ailleurs aux activités de loisirs d'une micro-société d'animation culturelle formée pour l'essentiel de couples mixtes suisso-mauriciens, de Mauriciennes séparées et d'amis du groupe connaissant tous l'île Maurice. Un concours de miss Maurice en Suisse, organisé dans ce contexte, voit même le couronnement de Leila. Elle en conserve les photos dans une enveloppe qu'elle ne montre que difficilement. Quelques jours plus tard, victime d'un grave accident de voiture, elle est transportée d'urgence dans un hôpital spécialisé pour soigner de multiples fractures. C'est pendant sa convalescence de plusieurs mois qu'elle recommence à écrire à Lutchmee et que germe l'idée de le faire venir en Suisse.

En décembre 1987, Leila décide de rentrer un mois à l'île Maurice pour passer les fêtes de Noël dans sa famille. Le lendemain de son arrivée, elle va attendre Lutchmee à la sortie de l'usine où quelques années plus tôt il l'avait abordée. «*Quand il m'a vue, j'ai vu sur son visage qu'il était très heureux. Moi, je l'étais autant que lui.*» Pendant un mois, ils se voient en cachette de leurs familles et se livrent un maximum de fois à leurs premiers ébats sexuels, dans un hôtel de Port-Louis connu pour ses rendez-vous illégitimes. «*Il fallait bien rattraper le temps perdu*» (sic). Curieusement, Lutchmee semble témoigner peu de rancœur à Leila sur la manière dont s'est déroulée leur séparation. Il dit préférer ne pas parler de ce sujet. «*Je me disais qu'il n'était pas comme les autres Mauriciens*», explique Leila. C'est pendant ce séjour que prend forme leur projet de mariage. Grâce à l'argent de Leila, Lutchmee prendra l'avion pour la Suisse, ira y passer des vacances et obtiendra le passeport suisse en l'épousant.

Je connaissais Leila et Claudette depuis une année lorsqu'en juillet 1988, de retour des Mascareignes, je fis la rencontre de Lutchmee dans l'appartement qu'ils partageaient les trois à Lausanne. Pendant mon séjour en Suisse, je saisis toutes les occasions de participer à leurs activités collectives afin de suivre le plus grand nombre d'épisodes de ce processus assez particulier de mise à l'épreuve avant le mariage.

Lutchmee, passablement déboussolé, était ravi d'avoir pour compagnon un Suisse qui connaissait d'assez près les aspects quotidiens de son île. Il passait l'essentiel de ses journées enfermé entre quatre murs à attendre le retour de Leila. Le thème de l'argent revenait souvent dans sa conversation, notamment pour rappeler la difficulté qu'il avait eue à épargner dix milles roupies (environ 1200 francs en 1988), qui avaient fondu comme neige au soleil. Depuis, il disposait de cent francs d'argent de poche par semaine que lui donnait sa compagne. Je le vis, à chaque fois qu'on le lui demandait, refuser de participer à une quelconque activité liée au ménage, soit en prétextant l'incompétence, notamment quand les démarches à accomplir concernaient le monde extérieur, soit en faisant valoir les priviléges de son sexe, lorsque la requête portait sur l'exécution de tâches domestiques. Il s'étonnait d'ailleurs, en s'efforçant de gagner mon assentiment d'homme, qu'on lui adressât un telle demande. Sa principale source de déphasage culturel relevait, de manière évidente, d'une incompréhension, mi-réelle mi-stratégique, relative à la nouvelle définition du domaine d'attribution des rôles sexuels qu'on lui proposait. Dans nos discussions, il opposait systématiquement l'image d'une Europe décadente, symbolisée par l'émancipation des femmes et la féminisation des hommes, à l'image d'une île Maurice encore fondée sur une «vraie» échelle des valeurs. Cette position catégorique ne l'empêchait pas, lorsque nous étions seuls, de témoigner un intérêt très sexualisé pour les femmes suisses que nous croisions.

Un jour, je découvris Leila le visage tuméfié et le corps couvert de bleus. Elle m'expliqua que Lutchmee la battait régulièrement pour des questions de jalouse. La dernière dispute avait été déclenchée par une interdiction, qu'elle n'avait pas admise, de porter un tee-shirt jugé trop décolleté. Elle m'expliqua que Lutchmee lui adressait sans cesse des reproches sur son comportement qu'il estimait trop émancipé. *«Le matin, il aimeraît que je me lève à 5 heures pour lui préparer des "chapatis" (galettes) comme sa mère (...) Il trouve que nos (Leila et Claudette) habits sont trop provocants, qu'on ne sait pas faire la vraie cuisine mauricienne, alors qu'ici on a même pas les bons produits.»*

En fait, Lutchmee était encore bien plus radical dans sa critique. *«Ici en Suisse, elle est complètement différente, ce n'est plus une Mauricienne, à mon avis ce n'est même pas une femme.»* Mais, jugement révélateur de son filtre interprétatif, il attribuait autant l'origine de ce changement d'identité à la Suisse qu'à l'influence néfaste exercée par sa colocataire créole, *«trop libertine comme toutes les Créoles».*

Trois mois après mon retour à la Réunion, je reçois une carte postale de l'île Maurice signée Lutchmee qui m'invite à nous revoir chez lui lors de mon prochain voyage. Il m'apprend à cette occasion que sa relation a pris fin quelques jours après notre dernière rencontre. De retour à Maurice, il a

péniblement repris son travail à l'usine et s'est remis à écrire à Leila en espérant la convaincre de retourner vivre dans son île. N'ayant reçu aucune réponse à ses lettres il compte sur mes talents de médiateur et me prie en insistant d'intervenir en sa faveur. Quand je lui demande si dans ces conditions il accepterait de l'épouser, il se met à parler d'autre chose.

Je revois Leila cet été au bras d'un Suisse d'une cinquantaine d'années avec qui elle vit depuis peu en concubinage. Elle me le présente en signalant que comme moi il a longtemps vécu à l'étranger et qu'il connaît et respecte de nombreuses manières de vivre. Quelques jours plus tard au téléphone elle m'avoue qu'elle a recommencé depuis quelque temps à écrire à Lutchmee ...

Conclusion

En dépit de son originalité événementielle, l'histoire de Leila est banale. A la suite d'une première tentative de détachement de sa culture d'origine qui se termine par un mariage avorté et l'obtention d'une nouvelle nationalité, elle conçoit le projet de renouer avec son passé et de rester Mauricienne en Suisse, en formulant le pari de cumuler les avantages de cette double modalité d'appartenance.

L'aspect chimérique de cette perspective se révèle en situation. Produit d'un croisement, Leila fait l'expérience classique que l'incongruence des deux mondes de vie (*Lebenswelte*) qui sont constitutifs de son identité personnelle lui est signifiée par son entourage. Sa confrontation avec des points de vue extérieurs au sien la renvoie à sa singularité de migrante. Comme Claudette, elle est membre²⁰ d'une société intermédiaire où s'articule une double compétence. Mais comme pour le bilingue confronté au crible normatif du monolingue, la validité de ce type de maîtrise du monde est surtout reconnue dans ses insuffisances. Partant, son parcours identitaire de métisse culturelle intègre deux définitions du rôle de la femme réputées incompatibles. Les autres l'obligent à commuter là où il lui paraît aller de soi de combiner. Et si en tant qu'Indo-mauricienne, elle constate que l'acculturation à un mode de vie occidental risque d'apparaître comme un stigmate, elle sait aussi que pour les Suisses, le passeport ne fait pas le moine.

20 J'emploie ici le terme «membre» dans le sens de Harold Garfinkel pour désigner le partage tant de ce qui va sans dire, les implicites, les évidences invisibles, que des procédures qui permettent de donner du sens au monde qui nous entoure.

Résumé

Ce n'est un secret pour personne mais qu'on le souhaite ou non: la Suisse change. Pourtant, force est d'admettre que ce changement s'opère sans grands bouleversements, lentement, comme qui dirait *à la suisse*, ce qui conduit inévitablement beaucoup d'entre nous à s'interroger sur la spécificité socio-culturelle enkysté au cœur d'une Europe en mouvement.

Eu égard à cette situation, la démarche que propose cet article est simple: considérer l'expérience migratoire d'une jeune femme venue de l'île Maurice pour épouser un de nos compatriotes comme un *analyseur ethnologiquement pertinent* de la partie peut-être la plus diffuse de ce changement: celle qui est entièrement soumise au rythme des événements constitutifs de la quotidienneté des individus. L'auteur s'efforce de démontrer que ce regard *exotique* éclaire en finesse certains aspects de la réalité helvétique et qu'à l'inverse ce parcours identitaire, offert à notre regard, nous fait pénétrer le *monde de vie en accomplissement* d'une métisse culturelle.

Zusammenfassung

Es ist bestimmt kein Geheimnis, ob man es will oder nicht: die Schweiz verändert sich. Man muss jedoch zugeben, dass dieser Wandel ohne grosse Umstürze vor sich geht, langsam und bedächtig, wie es sich für die Schweiz eben gehört. Viele mögen sich fragen, worin denn die sozio-kulturelle Eigenart dieser im Herzen eines sich wandelnden Europas eingekapselten Schweiz besteht.

Im Hinblick auf diese Situation gestaltet sich das Vorgehen dieses Artikels einfach: er betrachtet die Migrationserfahrung einer jungen Frau, die von der Insel Mauritius in die Schweiz gekommen ist, um einen unserer Landsmänner zu heiraten, als ethnologisch relevante *Analysesituation* des vielleicht diffusesten Teils des Wandels: desjenigen, der ganz dem Rhythmus des Alltagslebens der Individuen unterworfen ist. Der Autor versucht zu zeigen, dass der *exotische* Blick gewisse Aspekte der schweizerischen Realität sehr detailliert durchleuchten kann, und umgekehrt werden wir auf dieser Wegstrecke der persönlichen Identitätsfindung eingeführt in die *Verwirklichung der Lebenswelt* einer in verschiedene Kulturen verstrickten Frau.

Bibliographie

BENEDICT Burton

1965. *Mauritius: the problems of a plural society*. London: Pall Mall Press. 52 p.

CAMENZIND Judith et Irene GUBLER

1985. *Der Traum vom Märchenprinzen: das Phänomen der Heiraten zwischen Mauriterinnen und Schweizern*. Université de Fribourg, Institut d'ethnologie. 47 p. (non publié).

DURAND Jean-Pierre et Joyce DURAND

1978. *L'île Maurice et ses populations*. Bruxelles: Editions complexes. 188 p.

DINAN Monique

1985. *Une île éclatée: analyse de l'émigration mauricienne 1960-1982*. Ile Maurice: Best Graphics Ltd. 243 p.

GEERTZ Clifford

1986. *Savoir local, savoir global: les lieux du savoir*. Paris: PUF. 293 p.

GOFFMAN Erving

1973. *La mise en scène de la vie quotidienne: les relations en public*. Paris: Minuit. 372 p.

1974. *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*. New York: Harper and Row.

HANNERZ Ulf

1983. *La production et la distribution culturelles dans les sociétés complexes contemporaines*. Université de Lyon 2: A.R.I.E.S.E. (Association de Recherches, d'Interventions et d'Etudes Sociologiques et Ethnologiques). 18 p. (traduction de Martine Gilbert, non publiée).

1986. *Le monde en créolisation*. Université de Lyon 2: A.R.I.E.S.E. 23 p. (traduction d'une conférence donnée à l'Université de Philadelphie en février 1986).

PERROT Martyne

1979. *Les mariés de l'île Maurice*. Paris: L'Harmattan.

SCHUTZ Alfred

1987. *Le chercheur et le quotidien*. Paris: Klincksieck. 286 p.

